

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat Gabonais et la SEEG signent une nouvelle convention de concession de 20 ans



Vue du Siège Social de la SEEG.

Libreville, le 10 janvier 2022_L'Etat gabonais et la SEEG ont procédé le mercredi 05 janvier 2022 à la signature du nouveau contrat de concession du service public de production, de transport et de distribution d'eau potable et d'énergie électrique.

Cette nouvelle convention de concession, en phase avec le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), met en perspective les lignes directrices définies par le Gouvernement pour permettre à l'environnement sectoriel de bénéficier de nouveaux investissements structurants et d'infrastructures stratégiques capables de garantir à l'ensemble du pays l'approvisionnement régulier en eau potable et en énergie électrique.

Le nouveau cadre contractuel offre également à la SEEG le cadre juridique indispensable pour remplir pleinement les missions de service publics qui lui sont délégués tout en s'arrimant aux meilleurs standards internationaux de gestion des entreprises de sa dimension.

La SEEG aujourd'hui dirigée par des Gabonais au service du Gabon, mesure pleinement la confiance exprimée à son égard par les plus hautes autorités de l'Etat et les grandes attentes des clients et usagers du service public de l'eau potable et de l'électricité.

Contact Media :
+241 (0)11767853